



PROTOCOLE SANTÉ ET SÉCURITÉ COVID-19

Février 2021

Table des matières

| | |
|--|----|
| Informations générales sur le Corona Virus | 2 |
| 1. Signes et symptômes | |
| 2. Méthode de transmission | |
| 3. Recommandations d'isolement | |
| Points clés relatifs à la prévention de la covid19 et du retour en classe | 4 |
| 1. Les écoles sont des milieux importants pour le développement des enfants | |
| 2. Les enfants présentent un risque faible de transmission | |
| 3. Transmission de covid 19 dans les écoles et environnement sécuritaire (contrôlé) et droit d'accommodement | |
| 4. Les écoles propres | |
| 5. Du personnel scolaire et des élèves exempts de symptômes | |
| 6. Regroupements de masse | |
| 7. Traçage des cas | |
| 8. ventilation | |
| Mesures sécuritaires de travail pour le personnel | 7 |
| 1. Vérification des symptômes | |
| 2. Entrée et sortie du site | |
| 3. Distanciation physique et groupes d'apprentissage | |
| 4. Utilisation des salles de bains | |
| 5. Maladie/Symptômes | |
| 6. Gérer un élève développant des symptômes | |
| 7. Règles d'accès aux bâtiments | |
| 8. Routine de nettoyage des membres du personnel/ Nettoyage accru | |
| 9. Produits nettoyants | |
| 10. Détails relatifs à la nourriture, au déroulement des repas et collations | |
| 11. Communication des incidents d'isolement ou de retour à la maison du personnel | |
| 12. Utilisation d'équipement de protection individuelle (EPI) port du masque | |
| Mesures spécifiques aux élèves | 16 |
| 1. Formulaire de vérification des symptômes | |
| 2. Respect du système d'arrivée et de départ/contrôle du flot des élèves | |
| 3. Le transport scolaire et masques | |
| 4. Les élèves devraient laver leurs mains | |
| 5. Distanciation physique pour les élèves et port du masque | |
| 6. Gestion de la nourriture, du matériel et des fournitures scolaires | |
| 7. Activités extracurriculaires | |
| 8. Activités physiques de hautes intensités | |



INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE CORONAVIRUS

En raison de la situation actuelle de pandémie, de nombreuses mesures ont été prises par les divers paliers gouvernementaux afin de limiter la propagation de la COVID19 et d'assurer la santé et sécurité de tous. Les informations contenues dans le présent document proviennent de Worksafe BC, du ministère de l'éducation et du BC Center for Disease Control.

Provincial COVID-19 Health & Safety Guidelines for K-12 Settings :

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caringorderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf> (updated Feb 23rd 2021)

COVID-19 Safe Schools. Up-to-date information about K-12 schools is available at

<https://www.gov.bc.ca/safeschools>

http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf

Vidéo conférence Covid-19 Directives Provinciales BC du 4 février 2021 :

<https://news.gov.bc.ca/ministries/education>

1. Signes et symptômes de la covid-19

Les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

- Fièvre ;
- Frissons ;
- Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
- Difficultés respiratoires ;
- Perte de l'odorat ou du goût ;
- Perte d'appétit ;
- Fatigue extrême ou épuisement ;
- Mal de tête ;
- Douleurs corporelles nausées ou vomissements ;
- Diarrhée.

Les symptômes peuvent être légers (similaires à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire ou rénale). Dans de rares cas, la maladie peut mener à un décès. Les personnes les plus à risque de complications sont les personnes immunodéprimées, celles qui sont atteintes de maladies chroniques, ainsi que les personnes âgées.

Les adultes le personnel, les élèves et les parents / tuteurs peuvent également utiliser l'outil d'autoévaluation en ligne de la BCCDC, appeler le 8-1-1 ou leur fournisseur de soins de santé. Les parents / tuteurs et les élèves peuvent utiliser l'application K-12 Health Check



(<https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1>) ;

Le moment où un membre du personnel, un élève ou un autre adulte peut retourner à l'école dépend du type de symptômes qu'il a ressentis (comme indiqué dans l'application K-12 Health Check et la ressource BCCDC « (Quand se faire tester pour COVID-19 ») et si un COVID-19 test est recommandé.

Les adultes les élèves et le personnel qui présentent des symptômes compatibles avec un problème de santé précédemment diagnostiqué (par exemple, les allergies saisonnières) peuvent continuer à fréquenter l'école lorsqu'ils ressentent ces symptômes comme étant normaux.

Les adultes Les élèves ou le personnel peuvent continuer à fréquenter l'école si un membre de leur ménage développe de nouveaux symptômes de maladie, à condition que l'élève / le personnel ne présente aucun symptôme. Si le membre du ménage est testé positif au COVID-19, la santé publique informera l'élève / le personnel asymptomatique de l'auto-isolement et du moment où il pourra retourner à l'école.

2. Mode de transmission

Des recherches sont encore en cours concernant la COVID-19. Les informations suivantes concernent les coronavirus humains. Il est probable qu'elles s'appliquent à la COVID-19. <https://www.youtube.com/watch?v=O-KviLbtBq8>

Habituellement, les coronavirus infectent le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent par :

- Contact étroit avec une personne infectée lorsque cette personne tousse ou éternue ;
- Contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux.

3. Recommandations d'isolement

Les gens avec ou sans symptômes qui sont dans l'une ou l'autre des catégories suivantes, doivent se mettre en isolement et surveiller leurs symptômes pendant 14 jours:

- ont voyagé à l'extérieur du Canada et sont maintenant de retour chez eux.
- sont en contact avec une personne qui a été diagnostiquée

Les gens qui ont été diagnostiqués avec COVID19 doivent s'isoler pendant 10 jours <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/self-isolation>



POINTS CLÉS RELATIFS À LA PRÉVENTION DE LA COVID19 ET DU RETOUR EN CLASSE

1. Les écoles sont des milieux importants pour le développement des enfants

La transition de l'enseignement en salle de classe vers l'enseignement en ligne a permis de mettre en relief l'importance des milieux scolaires autant pour les parents qui ont besoin du système scolaire pour travailler et supporter les apprentissages de leurs enfants que pour les élèves afin de poursuivre leurs apprentissages académiques et leur développement socio-émotionnel. L'impact de ce transfert vers un mode d'enseignement à distance et hybride a, selon les experts, contribué à accentuer les écarts et ce particulièrement pour les plus vulnérables.

2. Les enfants présentent un risque faible de transmission

Les autorités de santé publique nous indiquent que les enfants âgés de 0 à 19 ans ont un taux d'infection très faible. En C.-B., moins de 1% des enfants ayant été testés pour la covid 19 auraient testé positif. La plupart des enfants ne sont pas considérés à haut risque d'infection à la covid 19 et lorsqu'infectés, ne présentent, en général, que de faibles symptômes et une maladie légère (i.e. fièvre faible, toux sèche, problèmes gastro-intestinaux). Il n'existe pas d'évidence concluante sur le fait que les enfants asymptomatiques posent un risque pour les autres enfants et pour les adultes. Les évidences indiquent plutôt que la transmission de cas impliquant des enfants est principalement limitée aux adultes vivant dans la même maison. Ainsi, les autorités considèrent que les enfants ne sont pas un vecteur efficace de transmission dans les écoles et établissements de garde. *Il est à noter que les enfants présentant un système immunitaire affaibli pourront toujours recevoir l'enseignement en salle de classe. Les parents de ces élèves sont invités à consulter leur professionnel de la santé afin de déterminer le niveau de risque que l'état de santé de leur enfant présente. Une communication spéciale sera faite pour ces cas particuliers.*

3. Transmission de covid 19 dans les écoles , environnement sécuritaire (contrôlé) et droit d'accommodement

Les écoles sont des milieux considérés comme étant des environnements sécuritaires par les autorités de santé publiques principalement pour deux raisons. D'abord, parce que la majorité des écoles sont composées de jeunes en santé, vu comme des vecteurs de transmission inefficaces et ensuite par ce que la population scolaire est constante et stable dans le temps (i.e. Les personnes la composant sont les mêmes à travers le temps) et qu'il y est possible d'établir des groupes permanents à contacts limités facilement identifiables contrairement aux autres lieux publics où les visiteurs sont en constant changement.

Droit d'accommodement au port du masque

ÉCOLE DU PACIFIQUE (YŪM-ACH) / ÉCOLE SECONDAIRE CHATELECH FRANCOPHONE



Lorsqu'un élève, un membre du personnel ou un autre adulte (y compris les visiteurs) ne peut pas se conformer à une mesure de sécurité spécifique pour des raisons de santé physique ou santé mentale. Les écoles / districts devront travailler avec ces personnes (et leurs parents/tuteurs, le cas échéant) pour explorer d'autres solutions afin d'assurer leur sécurité et celle des autres.

Tous les visiteurs doivent porter un masque non médical lorsqu'ils sont à l'intérieur de l'école. Des exceptions seront faites pour les visiteurs qui ne tolèrent pas les masques pour des raisons de santé ou de comportement.

4. Les écoles propres

Les écoles doivent faire l'objet d'un nettoyage accru, ce qui se définit par une augmentation de la fréquence du nettoyage courant des surfaces souillées (eau, savon), quotidienne, et une augmentation de la fréquence de la désinfection des surfaces fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs, tables, pupitres, chaises, appareils électroniques, claviers et jouets) au moins deux fois par jour à l'aide de produits commerciaux disponibles. D'autres mesures sont implantées au quotidien telles que limiter l'utilisation des items difficilement nettoyables (ex. articles en tissus) et vider les poubelles au quotidien. Pour une description détaillée complète, voir la section sur le nettoyage.

5. Du personnel scolaire et des élèves exempts de symptômes

Afin d'assurer la présence de personnel et d'élèves en santé à l'école, le personnel ainsi que les élèves devront faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes. Le personnel ainsi que les parents d'élèves s'engageront à l'aide d'un formulaire d'engagement à faire une **vérification journalière des symptômes liés au coronavirus**. Tous s'engageront à vérifier quotidiennement la présence des symptômes suivants :

- Fièvre ;
- Frissons ;
- Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
- Difficultés respiratoires ;
- Perte de l'odorat ou du goût ;
- Perte d'appétit ;
- Fatigue extrême ou épuisement ;
- Mal de tête ;
- Douleurs corporelles nausées ou vomissements ;
- Diarrhée.



La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école. **Le personnel et les élèves qui présentent ces symptômes et pour qui ces symptômes ne sont pas reliés à une condition connue, doivent rester à la maison.**

*** Si un élève commence à présenter des symptômes pendant la journée scolaire, le protocole d'isolement d'élève malade doit être suivi. Si un membre du personnel développe des symptômes pendant la journée scolaire, il doit en aviser son superviseur et quitter les lieux immédiatement.*

6. Regroupements de masse

La recommandation des autorités de santé publique limitant les regroupements de 50 personnes ou plus ne s'applique pas aux écoles, mais plutôt aux regroupements ponctuels de personnes pour lesquels il est difficile d'implanter les mesures sécuritaires nécessaires à la prévention de la propagation du virus. Ainsi, il peut y avoir plus de 50 personnes en même temps dans une école s'ils ne sont pas tous dans la même section.

Dans les milieux scolaires, les autorités de santé publique proposent plutôt l'utilisation de groupes d'apprentissage. Cette mesure est considérée comme une mesure efficace permettant à la fois d'offrir le soutien nécessaire aux apprentissages et au bien-être des élèves et de maintenir un niveau de contacts proches limité et sécuritaire pour l'ensemble de la communauté. Les grandes assemblées ne devraient pas être tenues en personne.

Les élèves et le personnel seront regroupés en premier lieu par groupe classe et aussi par groupe d'apprentissage avec un maximum de 60 personnes. L'école du Pacifique compte deux groupes d'apprentissages : un pour les niveaux primaire (M à 3è) et un pour les niveaux intermédiaires(4è à 7è). Les membres du personnel sont aussi assignés à un groupe d'apprentissage.

Dans la mesure du possible nous empêchons le surpeuplement et le rassemblement ; en accordant une attention particulière au début et à la fin de la journée et pendant les heures de récréation, de repas et de transfert pour les élèves et le personnel chaque fois que possible.

7. Traçage des cas

Le traçage des cas sera pris en charge par les autorités de santé publique. Certains d'entre vous pourraient être exposés lors de sorties en public. Il est important d'informer votre direction d'école ou superviseur au bureau central si vous pensez avoir été exposé. Le lien du BCCDC suivant vous permettra de voir les expositions publiques potentielles par région.

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>



****Toute communication avec la communauté au sujet de cas potentiels devra faire l'objet d'une approbation par les autorités de santé publique. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez consulter votre direction d'école.**

8. Ventilation

Le système de ventilation fonctionne en tout temps. Les fenêtres n'ont pas besoin d'être ouvertes en cas de panne de ventilation : téléphoner au sd 46 maintenance et ouvrir les fenêtres. Si besoin de fermer le système de ventilation téléphoner sd46 maintenance

MESURES SÉCURITAIRES DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL

Tout le personnel est tenu de compléter une formation quant aux mesures sécuritaires de travail à respecter avant de réintégrer l'école avec les élèves. Tout le personnel doit lire et comprendre les documentations transmises par l'employeur incluant les mises à jour.

Résumé des précautions générales standardisées et affiches de rappels

- Respecter les règles de distanciation physique **entre adultes** et entre groupes d'apprentissage ;
- Respecter le port du masque dans toutes les situations ou la distanciation de 2m ne peut être respectée/assurée (même dans le groupe d'apprentissage)
- Respecter les consignes pour les personnes entrant dans l'école (ex. exempt de symptômes, système de contrôle du flux) ;
- Respecter les consignes pour les personnes sur place (ex. éviter les regroupements, groupes d'apprentissage, récréation, circulation, lavage des mains, utilisation contrôlée de la vaisselle, micro-ondes, du réfrigérateur, de la coutellerie commune, etc.) ;
- Respecter les consignes de gestion sécuritaire du site (ex. nombre maximum d'occupants pour les aires communes comme le salon du personnel, les salles de bain, le bureau du photocopieur) ;
- Assister à la formation des mesures de santé et sécurité, lire et comprendre le matériel éducatif procuré et réussir le quiz pour tester vos connaissances à la fin de la formation ;
- Respecter les règles de lavage des mains, d'hygiène respiratoire et l'interdiction de toucher votre visage ;
- Respecter l'**engagement de rester à la maison lorsque malade** et de **vérifier ses symptômes au quotidien** ;
- Respecter les mesures de gestion du développement des symptômes lorsque présent en milieu scolaire pour le personnel et les élèves ;
- Assurer une aération suffisante dans tous les lieux occupés (i.e. favoriser une aération naturelle et des échanges d'air maximal, cheminée statique) ; <https://www.worksafebc.com/en/resources/about-us/covid-19/general-ventilation-and-air-circulation-covid-19-faq?lang=en> (voir section ventilation)



- Limiter les déplacements dans l'école en favorisant la venue des spécialistes dans la salle de classe plutôt que de déplacer les élèves de classe en classe (les spécialistes qui ne font pas partie des groupes d'apprentissage devront respecter la distanciation physique) ;
- Assurer le respect des protocoles de matériel extérieur apporté par les élèves (sac à dos, manteau, etc.) ;
- Favoriser le plus possible les activités extérieures.

Note du ministère de l'Éducation: There is no evidence that the COVID-19 virus is transmitted via textbooks, paper or other paper-based products. As such, there is no need to limit the distribution of books or paper based educational resources to students because of COVID-19.

Note de worksafe BC: There is no need to limit the distribution or sharing of books or paper based educational resources to students. Laminated paper-based products should be cleaned and disinfected daily if they are touched by multiple people.

1. Vérification des symptômes :

- Tous les membres du personnel doivent signer le formulaire d'engagement à vérifier leurs symptômes de manière quotidienne avant l'arrivée à l'école.
- Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lors de présence de symptômes et de contacter le 811 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école et prendre le matricule de la personne avec qui ils communiquent.

2. Entrée et sortie du site :

- Ne pas entrer dans l'école si vous présentez des symptômes de fièvre, toux ou difficultés respiratoires (voir liste plus complète dans le document du BCDCD) http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf?bcgovtm=20200506_GCPE_AM_COVID_9_NOTIFICATION_BCGOV_BCGOV_EN_BC_NO_TIFICATION
- Respecter les règles de distanciation de 2 mètres entre les groupes d'apprentissage et entre les adultes lors de l'entrée et de la sortie de l'édifice.
- Utiliser la porte désignée pour entrer et celle pour sortir de l'école.
- Respecter le système de contrôle du flux des personnes entrant établi par votre direction et permettant de respecter les règles de distanciation sociale (suivre les flèches...)
- **Laver vos mains dès que vous entrez** dans l'école (salle de premiers soins) et nettoyer vos appareils électroniques qui viennent de la maison dès votre arrivée.
- Placer vos effets personnels (sac à dos, appareils électroniques, etc.) dans un sac à votre place pour la journée ou dans votre casier.



3. Distanciation physique intra et extra groupes d'apprentissage:

- Éviter les contacts physiques en tout temps (ex. câlins, poignée de main, bise, etc.) ;
- **Respecter les règles de distanciation physique de 2 mètres entre tous les adultes et les élèves.**
- Lorsque le respect de la distanciation est impossible et qu'un premier soin doit être prodigué à l'élève, le personnel devra porter un masque et des gants jetables. Ceux-ci devront être disposés immédiatement dans la poubelle après leur utilisation. Les masques jetables ne doivent pas être portés pour une période prolongée, ils devraient être portés seulement pour des périodes brèves là où la distanciation physique n'est pas possible (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf>)
- Si nécessité de parler à quelqu'un hors de votre groupe d'apprentissage, respecter la distance de 2 mètres entre les personnes ou utiliser votre téléphone ou votre outil de clavardage préféré ;
- Si nécessité de rencontrer des collègues dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, s'assurer que l'endroit choisi permette de respecter la distance de 2 mètres entre les personnes;
- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou téléphone ;
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts. - **Lavez-vous les mains après avoir reçu une livraison ;**
- L'accès aux écoles par le public est limité, les visites sont interdites. Les rendez-vous en personne doivent faire l'objet d'une approbation par la direction ;
- Le plan de votre école minimise le nombre d'adultes interagissant avec les groupes d'apprentissage dont ils ne font pas partie et lorsque nécessaire, il priorise les intervenants qui permettent de supporter les apprentissages et le bien-être des élèves ;
- Lors des interactions entre différents groupes d'apprentissage, la distanciation physique doit être respectée.
- Si la distanciation physique est impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu'une réorganisation de la salle, l'utilisation d'une barrière physique de plexiglass transparent, d'offrir les services de manière virtuelle ou en dernier recours, le port du masque



LES DEUX GROUPES D'APPRENTISSAGE

- Élèves de Maternelles à la 3^{ème} année(28 élèves)
- Élèves du préscolaire: 16
- **Joëlle:** enseignante m/1
- **Virginie:** enseignante 2/3
- **Cécile:** enseignante 2/3
- **Isabelle:** aide pédagogique / surveillante
- **Ginette:** aide pédagogique / surveillante
- **Renée** aide pédagogique / surveillante
- Élèves de 4^{ème} à 7^{ème} année (31 élèves)
- **Hervé:** enseignant 4/5
- **Geneviève:** enseignante 6/7
- **Mélanie:** enseignante 6/7, anglais et support 4 à 7
- **Deborah**
- **Anne-Marie:** aide pédagogique/ surveillante

Notez que ceci est une ébauche et qu' il est possible que certaines membres du personnel soient changer de groupe

Services de groupe multi-apprentissage :

Les élèves de différents groupes d'apprentissage peuvent être tenus d'être ensemble pour recevoir des soutiens, des programmes ou des services sociaux bénéfiques. Dans le cadre de ces soutiens ou services, on s'attend à ce que les groupes d'apprentissage soient maintenus et que la distance physique soit pratiquée entre les groupes d'apprentissage, dans la mesure du possible pour le faire tout en continuant à assurer le soutien, le programme ou le service.

Le personnel et les autres adultes devraient chercher à réduire le nombre d'interactions rapprochées en face à face les uns avec les autres en tout temps, même s'ils portent un masque non médical. Cela comprend les pauses et les réunions.

4. Utilisation des salles de bains :

- Lorsque vous utilisez la salle de bain, assurez-vous de respecter la règle de distanciation et de respecter le plan d'utilisation mis en place par votre direction, le cas échéant.
- La porte reste ouverte lorsqu'il n'est pas utilisé.



- Lavez vos mains avant de fermer/toucher la porte
- Lavez vos mains après être allé aux toilettes et avant de quitter la salle de bain.
- Suivre les recommandations de lavage des mains.

5. Maladie/Symptômes :

- **Si vous êtes malade, restez à la maison.**
- Si vous développez des symptômes pendant que vous êtes au travail, notifiez votre superviseur et quittez les lieux immédiatement.
- Vérifiez vos symptômes sur le site web d'auto-évaluation : <https://bc.thrive.health/covid19>
- Contactez le 811 afin de valider votre retour ou non dans l'école et prendre le matricule de l'infirmière qui vous parle.

Il se pourrait que vous ayez été exposé à COVID dans un lieu public. Pour vérifier les alertes, veuillez visiter le site du BCCDC en cliquant sur le lien suivant : <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

*****Si vous pensez avoir été exposé ou si les informations sur ce site confirment votre exposition potentielle, contactez le 811 afin d'obtenir la marche à suivre proposée par les autorités de santé publique et informez votre direction d'école ou votre superviseur.**

6. Gérer un élève développant des symptômes :

Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures de soutien doit être récupéré par ses parents. Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement

Si un élève commence à présenter des symptômes de ce qui pourrait être la grippe de type influenza ou d'infection à la COVID-19, il est recommandé de :

- Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (salle d'isolation), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher : local dans la portative #1



- Mettre un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf> <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>)
- Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque

Salle d'isolement à l'école du Pacifique :

- Notre salle d'isolement est le petit local (à l'arrière) avec sa propre porte d'entrée dans le local de ressources/orthopédagogie.
- Vous devez porter un masque et des gants, Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque. (Il y a des masques et gants à l'**infirmerie** et aussi dans le **grand local ressources/orthopédagogie**)
- Ouvrir la porte arrière extérieure de ce local et entrer avec l'élève tout en respectant la distance sociale ou avec le port de masque et gants.
- L'adulte reste dans le grand local ressources (ouvrir la porte intérieure de la salle d'isolement pour assurer la supervision de l'élève et le/la rassurer de votre présence, mais ne pas entrer) rester dans la grande pièce.
- Dans le grand local ressources vous trouverez une boîte avec des gants, masques, mouchoirs, du gel désinfectant pour les mains, un produit nettoyant et un rouleau de papier à main.
- Demandez à Johanne de contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement.
- Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire (2m) dans la mesure du possible.
- La conciergerie fera le nettoyage et désinfection de toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer.

***Si un cas de Covid 19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion de l'école et avisera le CSF des mesures à mettre en place.

7. Règles d'accès aux bâtiments:

- Tout le personnel entrant dans les écoles doit avoir reçu la formation en matière de mesures sécuritaires de travail.
- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou téléphone
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts. - **Lavez-vous les mains avant et après avoir reçu une livraison.**
- L'accès au bâtiment aux parents, aux personnes du public, les sous-traitants et les non-membres du personnel du CSF est interdit à moins d'entente spéciale avec la direction. Si leur entrée est nécessaire, l'accès doit être autorisé par la direction de l'école et ils devront connaître et se soumettre aux mesures sanitaires en vigueur.



Personnel du bureau central visitant les écoles ou qui passe d'un site à un autre

- Le personnel se déplaçant d'une école à l'autre devra respecter les procédures spécifiques à chaque site visité. Lors d'interactions avec les élèves et membres du personnel, ils devront maintenir la distanciation physique de 2 mètres. Si cette distanciation physique est impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu'une réorganisation de la salle, l'utilisation d'une barrière physique de plexiglass transparent ou en dernier recours, le port du masque. Si le personnel doit voyager en groupe, il faut considérer l'utilisation de véhicules séparés. Les véhicules plus grands pourront potentiellement être utilisés s'ils peuvent assurer le maintien de la distanciation physique entre les passagers.

8. Routine de nettoyage pour les membres du personnel/ Nettoyage accru

Nous avons en place un processus amélioré de nettoyage et de désinfection quotidiens des surfaces fréquemment touchées. Un concierge de jour assurera la désinfection des surfaces fréquemment touchées.

LE PERSONNEL DOIT :

- Laver ses mains :
 - Dès l'arrivée à l'école
 - Après être allé aux toilettes,
 - Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.),
 - Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas,
 - Avant et après avoir offert les premiers soins,
 - Après tout contact avec des fluides corporels (c.-à-d. mucus, salive, vomi, sang),
 - Après avoir nettoyé de surfaces souillées
 - Avant de mettre et après avoir enlevé des gants
 - Avant de mettre et après avoir enlevé un masque
 - Après avoir manipulé des poubelles
 - Lorsque vous quittez l'école.
- Éviter de toucher votre visage
- Si rencontre entre collègues ou avec des parents dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, désinfecter toutes les surfaces, poignées, équipements ou ameublements utilisés, après votre rencontre ;
- Si partage d'une station de travail/salle de classe avec un(e) collègue, désinfecter les surfaces de travail après utilisation ;
- Si besoin d'utiliser le photocopieur, se laver les mains avant et après l'avoir utilisé ;
- Désinfecter toutes les fournitures de bureau partagées avant et après avoir terminé leur utilisation (incluant les agrafeuses, perceuses, trancheuses, etc.) ;
- Ne pas partager de breuvage ou de nourriture ;



- Les enseignants sont encouragés à prendre leur pause dans leur salle de classe ou en respectant les maximums d'occupation du salon de personnel et les horaires établis.

***L'eau et le savon demeurent la méthode préférable de lavage des mains. Pour cette raison des stations de lavage des mains additionnelles seront placées aux endroits nécessaires (ex. portatives sans lavabo).

Salon du personnel Maximum de 6 personnes en tout temps. Seulement 4 personnes autour de la table aux endroits spécifiés sur la table (face aux plexis). 2 autres peuvent être assises sur les fauteuils bleus ou debout, mais toujours en respectant la distance de 2 mètres. La première demi-heure du dîner mettra en priorité les adultes du groupe intermédiaire et la seconde les adultes du primaire. Assurez-vous de désinfecter avant et après utilisation des outils communs.

Dans la **salle de travail/photocopieur** : Pas plus de 1 personne à la fois pour éviter les croisements et le rapprochement sociale. Si quelqu'un est dans cette salle et qu'un autre veut se rendre au salon du personnel, avant d'entrer avisez la personne et elle peut se déplacer dans le coin photocopieur (à 2 mètres) ensuite vous passez au salon. Assurez-vous de désinfecter avant et après utilisation des outils communs.

Tenez des réunions virtuelles pratiquement chaque fois que possible ;

9. Produits nettoyants

- Le service de nettoyage assurera le remplissage des distributeurs de gel alcoolisé nettoyant, des distributeurs de savon et de serviettes en papier.
- Tout le personnel se verra donner du matériel de nettoyage afin d'assurer le nettoyage et la désinfection de leur station de travail et des outils communs.
- Le service de nettoyage fournira des bouteilles avec vaporisateur contenant un mélange approuvé de désinfectant aude lingettes humides désinfectantes et des serviettes en papier.

Tous les produits désinfectants, produits de nettoyage, hydrogel nettoyant alcoolisé doivent être rangés de manière appropriée et en respectant les règles en matière de produits dangereux. Les fiches signalétiques sont disponibles à tout le personnel sur l'intranet dans la section ressources humaines, produits dangereux MSDSfetch (SIMDUT) : <https://intranet.csf.bc.ca/ressources-humaines/ressources-humaines-securite-au-travail/produits-dangereux/produits-dangereux/> et tous les produits doivent être correctement identifiés. http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf

Quoi faire en cas d'exposition accidentelle a un produit nettoyant ou désinfectant?

ÉCOLE DU PACIFIQUE (YÚM-ACH) / ÉCOLE SECONDAIRE CHATELECH FRANCOPHONE

14



Si vous ou quelqu'un dans votre entourage est exposé à un désinfectant, appliquez les mesures de premiers soins suivantes et appelez votre centre antipoison locale 1.800-567-891.

- Si inhalation : Se rendre dans un endroit bien aéré et respirer de l'air frais
- Exposition des yeux : rincer les yeux à l'eau courante pour 5-10 minutes
- Exposition de la peau: rincer la peau à l'eau courante pour 5 minutes
- Ingestion: Boire de une $\frac{1}{2}$ à 1 tasse d'eau.

10. Détails relatifs à la nourriture, au déroulement des repas et des collations

- o Chacun devra apporter son dîner
- o Ne pas partager de nourriture ou de breuvages
- o Laver toujours vos mains avant de manipuler de la nourriture
- o Manger votre dîner dans votre salle de classe ou dans le salon du personnel selon l'horaire établie en vous assurant de respecter le maximum d'occupation

11. Communication des incidents d'isolement ou de retour à la maison du personnel

Communiquer tout incident d'isolement d'un élève à votre Direction qui communiquera à son DGA et/ou département de santé et sécurité du CSF.

12. Utilisation d'équipement de protection individuel (EPI) port du masque

Le port du masque est obligatoire lors des moments où la distanciation physique n'est pas possible comme par exemple dans les corridors lors des transitions ou encore lors d'interactions proches avec un membre du personnel ou un élève. Les équipements de protection individuelle sont la dernière ligne de protection contre COVID 19, puisqu'ils présentent des lacunes en termes de capacité de protections. Les EPI devraient être utilisés en combinaison avec les autres mesures de protection et après avoir épuisé toute possibilité de modification des activités/tâches.

- o Les adultes doivent porter un masque en tout temps dans le corridor de l'école et dans tous les endroits situés à l'intérieur, y compris lorsqu'ils sont avec leurs groupes d'apprentissage.
- o Ils sont autorisés à retirer leur masque que dans les cas suivants :
 - o Assis ou debout à leur pupitre ou poste de travail dans une salle de classe ;
 - o Lorsqu'une barrière est en place ou que la distanciation de 2 m est respectée
 - o Pour manger ou boire;



- À l'extérieur lorsque la distanciation de 2 m est respectée
- l'utilisation de masques ne réduit ni ne remplace la pratique de la distance physique

MESURES SPÉCIFIQUES AUX ÉLÈVES

1. Formulaires de vérification quotidienne:

Tous les parents des enfants doivent signer le formulaire d'engagement à vérifier leurs symptômes de manière quotidienne avant l'arrivée à l'école.

Tous les parents s'engagent à garder chez eux leurs enfants lors de présence de symptômes et de contacter le 811 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école et prendre le matricule de la personne avec qui ils communiquent.

Les parents, et les élèves peuvent utiliser l'application provinciale de vérification de la santé de la maternelle à la 12e année pour évaluer quotidiennement les symptômes.

<https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1>

Les écoles ne sont pas tenues de vérifier que le contrôle de santé de l'élève a eu lieu tous les jours ou exigent que les parents un formulaire de vérification de santé quotidien.

Si un élève, un membre du personnel ou un autre adulte est malade, il ne doit pas entrer à l'école.

2. Système d'arrivée et de départ/contrôle du flot des élèves :

QUAND LES ENFANTS ARRIVENT...

AVEC LEUR PARENTS

- Les Maternelle à 3^{ème} année* se font déposer sur le côté de Shorncliff (surveillant)
- Les 4 à 7^{ème} se font déposer sur le côté de Ocean ave. (brigadier)
- À leur arrivée, les élèves vont déposer leur sac dans le rang
- Ils peuvent jouer dans l'air de la zone attitrée: M à 3 module strong start, 4 à 7 module balançoires

EN AUTOBUS

- Les élèves suivent la routine habituelle avec surveillant qui devra prendre les présences autobus



Endroit pour déposer et ramasser les élèves Am et pm:

Maternelle à 3e: Du côté Ouest de l'école (Shorncliffe ave)

4e à 7e année : Du côté Est de l'école (Ocean Ave) Les élèves doivent utiliser la traverse pour piéton pour traverser la rue Ocean) un brigadier y sera placé.

Pour les familles avec plusieurs enfants : si un des enfants est en 4e à 7e, dépôt et ramassage des élèves du côté Est (Ocean Ave)

PROCÉDURE POUR LES ENTRÉES ET SORTIES DE L'ÉCOLE

- La cloche et les lignes: au son de la cloche, les élèves se mettent en rang selon l'endroit établi avec sa classe en respectant la distanciation (un symbole au mur) et attend le signal de son enseignant (prise de présence et vérification) 6/7 clôture préscolaire , 4/5 mur près de la porte de côté
- L'entrée dans l'école: les classes entreront dans l'ordre suivant: 2/3, M/1, par la porte principale et les 4/5 entrent par la porte de côté et entrent directement en classe
- L'entrée en classe des 4/5e: l' élève va directement à son bureau :il sort ses effets scolaires de son sac incluant le dîner (nourriture) afin de ne pas avoir à retourner au sac en journée.. il attend ensuite le signal de son enseignant pour aller se laver les mains dans la classe (chaque enseignant peut revoir sa routine et peut par exemple, faire un temps de lecture/dessin/partage... en attendant que chacun se soit lavé les mains (revoir procédure du lavage de mains)
- 4/5 : doivent sortir soit avant 15h00 ou à 15h08 (pas entre)
- Les m à 3 se préparent entre 15h00 et 15h08 et sortent par la porte principale
- Les classes de m/1 et 2/3 rangent leur manteau dans le casier , changent ses souliers et vide son sac dans le corridor
- Les sorties:. Les élèves peuvent sortir lorsqu'ils sont prêts: m à 3 porte principale et 4/5 porte de côté



... ET QUAND ILS REPARTENT...

À LA SORTIE DES CLASSES LES ÉLÈVES DOIVENT ALLER PORTER LEUR SAC AU BON ENDROIT AVANT D'ALLER JOUER... CLOCHE À 3H10.

À LA CLOCHE, ILS SE RASSEMBLENT EN RESPECTANT LA DISTANCIATION À LEUR POINT DE RENCONTRE (VOIR CI-BAS)

• Avec leur parents

Points de rencontre:

M à 3: sous l'abri e SLC , mur entre nos deux écoles

4 à 7 : (avec les frères et sœur plus jeunes) clôture des petits du pacifique). Ils iront ensemble à la traverse piéton

Les adultes attirés emmèneront les groupes aux différents endroits

• En autobus

Point de rencontre:

Sous l'abri de la bibliothèque

Ils iront ensuite aux bus et se mettront en ligne selon leur numéro de bus et l'ordre dans laquelle ils monteront dans le bus (du débarquement le plus loin au plus près)

Politique d'arrivée et départ des élèves :

- Arrivée des enfants entre 8h30 et 9h00, départ 3h08 pm
- Les parents ne devraient pas sortir de leurs voitures, ils devraient laisser les enfants venir vers l'école.
- Une exception sera accordée aux parents de nouveaux élèves et élèves de la maternelle pour le mois de septembre. Ces parents pourront venir sur la cour d'école et laisser les enfants avec l'enseignants sur la cour d'école. Ils devront respecter la distanciation physique avec tous les enfants et adultes, et porter un masque. Ils ne pourront pas entrer dans l'école pendant les heures de classe.
- Aucun parents/tuteurs sur le terrain de l'école et /ou dans l'école. (Sauf exception)
- Toute communication doit se faire par téléphone, courriel ou zoom.
- À leur arrivée les élèves se rendront à l'endroit assigné dans la cour de récréation (selon le groupe d'apprentissage). Au départ ils seront accompagnés soit à l'autobus ou à la rue Shorncliff ou Ocean
- Endroit assigné par groupe d'apprentissage pour les arrivées le matin :
 - M à 3 : en avant de l'école devant la porte principale, module de jeu en face du Strong start
 - 4 à 7 : terrain de basket ball, module de jeu et balançoires et forêt entre les terrains de jeu
- Lorsque la cloche sonne à 9h00 Am, les élèves vont se mettre en rangs par classe dans les endroits désignés pour leur classe.



- L'ordre établi pour entrer dans l'école est :
 - i. Classe de 2e-3e en ligne à gauche de la porte principale
 - ii. Classe de Maternelle-1ere : en rang à droite de la porte principale
 - iii. Classe de 4e-5e : en rang au mur près de la porte de côté
 - iv. La classe des 6e-7e est dans la portative et peut entrer au son de la cloche ou lorsque l'enseignante le permet. : en rang le long de la clôture des petits du pacifique
- Les élèves de 4/5 se rendront directement dans leurs classes pour vider leur sac et ils pourront utiliser les casiers pour déposer leurs effets.
- Ensuite chacun doit se laver les mains.
- Après les récréations, les élèves suivront les procédures mises en place par chaque enseignant(e).
- Au départ en après-midi, les élèves de la même famille se regroupent pour se diriger vers le point de rencontre avec les parents
- Pour les récréations : les deux groupes d'apprentissage se verront attribués un espace de jeu distinct.

3. Transport scolaire - port du masque

Les chauffeurs de bus doivent porter un masque non médical, un masque facial ou un écran facial (auquel cas un masque non médical doit être porté en plus de l'écran facial) dans les bus scolaires *sauf lorsqu'ils conduisent ou sont en mesure de maintenir une distance physique de 2m. Des exceptions seront également faites pour les chauffeurs de bus qui ne tolèrent pas les masques pour des raisons de santé physique ou mentale.*

Des exceptions seront faites pour les étudiants et le personnel qui ne peuvent tolérer les masques pour des raisons de santé.

Les masques ne sont pas recommandés pour les élèves du primaire dans les bus car ils sont plus susceptibles de toucher leur masque, de le porter incorrectement et d'avoir besoin d'aide pour le mettre et l'enlever

4. Les élèves devraient laver leurs mains :

- Avant d'entrer dans l'autobus ;
- Quand ils arrivent à l'école, dans l'école ;
- Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.) ;
- Avant de manger ou boire ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Après avoir touché des animaux ;
- Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ;
- Quand leurs mains sont visiblement sales ;
- Quand ils quittent l'école.



Note : Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (toussez dans le coude, jeter les mouchoirs à la poubelle, etc.)
Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves

5. Distanciation physique pour les enfants :

Nous comprenons qu'il est difficile de respecter la règle de distanciation sociale de 2 mètres entre chaque personne et de regroupements de moins de 50 personnes en milieu scolaire et particulièrement avec les élèves plus jeunes. Toutefois, il est important de maximiser nos efforts en ce sens.

- En ce qui concerne les élèves du niveau primaire et niveau intermédiaire faisant partie de la structure de l'école primaire, le port d'un masque à l'intérieur reste un choix personnel/familial.
- Les masques ne sont pas recommandés pour les élèves du primaire dans les bus car ils sont plus susceptibles de toucher leur masque, de le porter incorrectement et d'avoir besoin d'aide pour le mettre et l'enlever.
- Les élèves sont placés en groupe d'apprentissage avec un maximum de 60 personnes
- Éviter les contacts physiques en tout temps (ex. câlins, poignée de main, bise, etc.)
- Respecter les règles de distanciation physique de 2 mètres entre les élèves qui sont hors de votre groupe d'apprentissage :
- Aidez les élèves à apprendre à propos de la distanciation physique par l'entremise de jeux. Par exemple, pour les élèves plus jeunes, vous pouvez utiliser de la musique afin de demander aux élèves d'étendre leurs bras de chaque côté et tourner lentement sur eux-mêmes en ne touchant personne autour d'eux. Pour les plus vieux, vous pouvez utiliser des lectures leur expliquant ce que veut dire la distanciation physique et l'importance de l'autorégulation (ex. space camp).
- Favorisez les activités à l'extérieur en plus petits groupes d'élèves afin de faciliter le respect d'un certain degré de distanciation (ex. collations, activités artistiques, etc.).
- Gardez assez de jeux disponibles afin de favoriser les jeux en solitaire
- Augmentez la distance entre les élèves pendant les activités comme les repas en séparant les chaises.
- Lorsque des élèves veulent utiliser le même endroit, en rediriger certains vers une autre station.
- Considérez décaler le moment des collations et dîner afin de réduire le nombre d'enfants dans les groupes et augmenter la distance entre chacun d'eux.
- Rappelez la règle de garder les mains pour soi.
- Lors des interactions entre différents groupes d'apprentissage, la distanciation physique doit être respectée. Si la distanciation physique est impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu'une réorganisation de la salle, l'utilisation d'une barrière physique de plexiglass transparent, d'offrir les services de manière virtuelle ou en dernier recours, le port du masque



LES DEUX GROUPES D'APPRENTISSAGE

- Élèves de Maternelles à la 3^{ème} année (28 élèves)
 - Élèves du préscolaire: 16
 - **Joëlle**: enseignante m/1
 - **Virginie**: enseignante 2/3
 - **Cécile**: enseignante 2/3
 - **Isabelle**: aide pédagogique / surveillante
 - **Ginette**: aide pédagogique / surveillante
 - **Renée** aide pédagogique / surveillante
- Élèves de 4^{ème} à 7^{ème} année (31 élèves)
 - **Hervé**: enseignant 4/5
 - **Geneviève**: enseignante 6/7
 - **Mélanie**: enseignante 6/7, anglais et support 4 à 7
 - **Deborah**
 - **Anne-Marie**: aide pédagogique/ surveillante

Notez que ceci est une ébauche et qu' il est possible que certaines membres du personnel soient changer de groupe

6. Gestion de la nourriture, du matériel et des fournitures scolaires

- Il est interdit d'apporter des objets tels des jouets de la maison
- Il est interdit de partager la nourriture et les breuvages
- Rappelez fréquemment les règles de non-partage du matériel, de la nourriture et des breuvages
- Les objets de la classe partagés régulièrement seront nettoyés et désinfectés en fin de journée (ex. jouets)
- Favorisez les jeux qui sont facilement nettoyables
- Évitez l'utilisation de pâte à modeler, les toutous, les déguisements, afin d'éviter le partage de microbes entre élèves
- Chaque élève devrait avoir une trousse de fourniture scolaire qui ne sera pas partagée avec les autres élèves (ex. crayons, cahiers, matériel de manipulation de mathématiques, etc.)
- À leur arrivée les élèves prendront tous les effets scolaire et nourriture qu'ils ont besoin de leur sac pour les apporter en classe de façon à limiter les accès aux casiers (corridor)

7. Activités extracurriculaires

Les activités extracurriculaires incluant les sports pourront s'offrir si la distanciation physique peut être assurée entre membres de différents groupes d'apprentissage et que l'évitement des contacts physiques est pratiqué par les membres d'un même groupe. Les activités extracurriculaires entre écoles ne pourront pas avoir lieu à ce stade.

8. Activités physiques de hautes intensités

Une activité physique de haute intensité devrait avoir lieu à l'extérieur dans la mesure du possible. Les enseignants devraient planifier des activités physiques qui :



N'impliquent pas de contact physique prolongé (c'est-à-dire un contact physique au-delà d'un bref instant) ou de surpeuplement. Par exemple, la lutte, la danse en couple) doivent être évitées ; Par exemple : les activités telles que le tag et le football tactile sont à faible risque, alors que les activités comme la lutte ou la danse en couple doivent être évitées. Les enseignants sont encouragés à adapter les activités dans la mesure du possible pour réduire les contacts physiques ;

Les membres du personnel de la maternelle à la 12e année sont tenus de porter des masques pendant les cours du programme PHE lorsqu'ils sont à l'intérieur, incapables de maintenir une distance physique (2 m) et qu'il n'y a pas de barrière.



Annexes

Nettoyage des appareils électroniques

Chaque membre du personnel sera responsable de nettoyer, de manière journalière à son arrivée, ses appareils électroniques en suivant la procédure suivante :

1. Fermer tout appareil et débrancher toutes connexions avant de procéder au nettoyage des appareils électroniques
2. D'abord enlever la saleté visible, la poussière et le gras
3. Utiliser des serviettes désinfectantes alcoolisées à 70%
4. Essuyer doucement les surfaces. Il n'est pas nécessaire de frotter vigoureusement ou encore de récurer en appuyant fortement.
5. Bien sécher la surface
6. Éviter d'utiliser des produits contenant de l'eau de javel, du chlore ou autres produits abrasifs qui pourraient endommager les appareils.
7. Ne pas vaporiser ou submerger les appareils électroniques dans du liquide désinfectant ou tout autre liquide
8. Considérer utiliser un recouvrement de plastique pour faciliter le nettoyage
9. Les claviers, les souris, les contrôleurs électroniques doivent être nettoyés similairement à l'aide de serviettes humides alcoolisées ou à l'aide d'hydrogel et de serviettes en papier.



Pour plus d'informations

Téléphonez 1-888-COVID-19, textez 604-630-0300 ou consultez les liens suivants : The BC Centre For Disease Control:
<http://covid-19.bccdc.ca/>

Health Link BC: <https://www.healthlinkbc.ca/health-feature/coronavirus-disease-covid-19>

Health Canada: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html>

The World Health Organization: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html>

Site web permettant une auto-évaluation des risques de COVID-19 <https://bc.thrive.health/covid19>

Références :

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation>

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/childcare-schools> http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-guidance-k-12-schools.pdf>

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-education.aspx>

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/900/Pages/DC-900-1076.aspx>